

Rapport Approuvé
Abdoulaye M TOURE
Chef de Projet PEF-GS



CARE MALI



**IMPACT DES CRISES SUR L'AUTOMISATION
SOCIOECONOMIQUE ET POLITIQUE DES FEMMES ET DES
FILLES DANS LES REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET
TOMBOUCTOU**

RAPPORT FINAL

Février 2018



DAOUNA-DEVELOPPEMENT-CONSEILS•SOTUBA-ACI BAMAKO-MALI-ROUTE CIMETIERE-APRES LA STATION AB-OIL
N°RCCM:MA.BKO.2011. A.4412•NIF:081119907JTél.+22376386987/66168940 •E-mail:samabdoul@yahoo.fr

Sommaire

<i>Sommaire</i>	1
<i>Liste des tableaux et des graphiques</i>	2
Tableaux	2
Graphiques	2
<i>I.- Introduction</i>	3
<i>II.- Etendue et démarche méthodologique</i>	6
2.1.- Etendue de l'étude	6
2.2. Démarche Méthodologie	8
2.2.1 Populations cibles	8
2.2.2.- Méthodologie	9
2.3.- Consentement éclairé	11
2.4. Organisation administrative et pratique	11
<i>III. Revue de la littérature</i>	13
III.1.- Concepts : Définition de l'autonomisation économique des femmes	13
III.2- Quelques études sur l'autonomisation des femmes	14
III.-3 Crises et autonomisation des femmes	16
<i>IV.- Présentation des résultats</i>	18
4.2.- Identification des crises/conflits/catastrophes	21
4.3- Crises/catastrophes potentielles et changements climatiques et conflits	26
4.4- Crises/catastrophes/conflits et conditions de vie (CDV) des femmes et des filles	29
4.5.- Autonomisation des femmes	32
4.6.- Préventions et Gestions des crises et chocs	35
4.7.- Crises et activités menées par les femmes	37
4.8.- Effets du projet PEF-GS	38
4.9.- Domaines d'insuffisance des femmes après les crises	40
4.10.- Alternatives pour favoriser l'autonomisation des femmes	40
<i>Conclusions et recommandations</i>	41
<i>Annexes</i>	43

Liste des tableaux et des graphiques

Tableaux

Tableau 1 : Zone de l'étude	7
Tableau 2 : Estimation du nombre de femmes à enquêter	10
Tableau 3 : Répartition de l'échantillon par région	10
Tableau 4 : Entretiens individuels (EI) et Focus groupe (FG) réalisés.....	11
Tableau 5 : Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées	18
Tableau 6 : Liste des crises, conflits et catastrophes recensés.....	21
Tableau 7 : Fréquence de quelques crises vécues au sein des ménages des femmes enquêtées...	25
Tableau 8: Opinions des femmes sur leur propre autonomisation dans le domaine de la sécurité économique des femmes	32
Tableau 9: Opinions des femmes sur leur propre autonomisation dans le domaine de la participation des femmes dans les sphères publiques, dans les prises de décision au niveau communautaire, ménage	34

Graphiques

Graphique 1 : Grave maladie brusque ou de blessure d'un membre du ménage (fréquence).....	22
Graphique 2 : Décès brusque d'un membre proche du ménage	23
Graphique 3 : Crise provoquée par la sécheresse, les inondations ou autres catastrophes naturelles	23
Graphique 4 : Crise provoquée par le conflit armé au Nord et au centre (vols des biens et équipements, déplacement du ménage, violences, etc.).....	24
Graphique 5 : Appréciation du projet PEF-GS par les femmes enquêtées	39

I.- Introduction

La problématique sur l'autonomisation des femmes et des filles fait partie aujourd'hui des priorités nationales et internationales.

En effet, sur le plan international, l'autonomisation des filles et des femmes figure parmi les objectifs du développement durable (ODD) à travers son objectif 5 qui dont la finalité est de : *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*. Selon les Nations Unis, l'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. Ainsi, Garantir l'égalité d'accès des femmes et des filles à l'éducation, aux soins de santé, à un travail décent et à la représentation dans les processus de prise de décisions politiques et économiques nourrira l'instauration d'économies durables et sera bénéfique aux sociétés et à l'ensemble de l'humanité.

Au niveau national, la question de l'autonomisation économique est au centre du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) du Mali à travers le domaine prioritaire 10 « Développement social, Actions humanitaires et solidarité » et l'objectif spécifique 27 : « Promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille ». L'autonomisation des femmes et des filles est également au centre de la Politique Nationale Genre du Mali (PNG-Mali). En effet, la *PNG-Mali constitue la feuille de route qu'entend suivre le Mali pour relever son niveau de développement humain et économique. Elle vise à engager l'État et toute la société à améliorer l'impact des politiques publiques et à maximiser les ressources nationales disponibles afin que les Maliennes et les Maliens puissent développer leur plein potentiel et contribuer au bien-être collectif tout en étant des citoyennes et citoyens égaux en droits et en devoirs. Elle offre un cadre conceptuel et opérationnel qui permettra d'assurer une cohérence, une harmonisation et un meilleur impact des actions reliées à l'égalité entre les femmes et les hommes à travers les réformes nationales et les politiques sectorielles.*

Fort de ces constats, le Gouvernement du Mali et plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) dont CARE International, œuvrent pour améliorer l'autonomisation des femmes et des filles.

Le projet PEF-GS fait suite au projet Empowerment des femmes et des filles mis en œuvre par CARE International au Mali de 2009 à 2013 dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou. Les acquis et les leçons tirées de ce projet ont contribué à la conception du présent projet. Conçu pour être exécuté dans 3 régions du Mali - Ségou, Mopti et Tombouctou pour une durée de 4 ans (2016-2019), Le projet PEF-GS est orienté vers la transformation sociale des relations de pouvoir en matière de : i) d'insécurité alimentaire et de la malnutrition des femmes et des filles en âge de procréer, les enfants de 0 à 5 ans, ii) la transformation des normes et rôles genre, des structures qui perpétuent les inégalités genre au sein du ménage et de la communauté pour une équité du genre. Le projet vise des stratégies de changements sociaux durables en travaillant avec les hommes comme alliés. Il contribue au renforcement des capacités et compétences des organisations de la société civile, engage avec elles des actions de défense des droits des femmes.

Le projet est exécuté dans un contexte affecté par les changements climatiques et les effets de la crise politico sécuritaire qui sévit au Mali depuis 2012. Il intègre des activités qui prennent en compte les changements climatiques, la capacité des ménages à renforcer leur résilience face aux crises climatiques et sécuritaire et la participation des femmes dans les prises de décisions communautaires surtout au niveau des instances de négociation et réconciliation pour la paix. Le projet couvre 30 nouvelles communes dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou et vise une amélioration des conditions socio-économiques et politiques de 150000 femmes et filles de 15 à 49 ans vulnérables et /ou marginalisées dont 92500 filles des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou.

Les risques liés aux catastrophes et au changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du sexe. Les causes profondes de la vulnérabilité des femmes ont souvent pour origine les relations de pouvoir inégales au sein des sociétés qui envahissent tous les aspects de leur vie et les privent de leurs droits fondamentaux : l'accès à la santé, à l'éducation, à une alimentation saine et équilibrée, à la participation à la gouvernance communautaire, etc. Leur vulnérabilité peut être également conditionnée par des rôles culturels leur interdisant de développer des connaissances et des compétences qui leur permettraient de sauver des vies et de prévenir les pertes dues aux catastrophes. A titre illustratif :

- *Dans de nombreuses cultures, les hommes passent plus de temps à l'extérieure de la maison et peuvent recevoir des messages d'alertes précoces publics avant les femmes et les enfants. Ils peuvent réduire les risques pour leurs ménages en relayant ces informations le plus rapidement possible.*
- *Une baisse de la productivité des moyens d'existences traditionnels en milieu rural pourrait pousser les hommes à migrer à la recherche de travail ou entreprendre des activités de subsistance à haut risque pour continuer à subvenir aux besoins de leurs ménages.*
- *Les garçons et /ou les hommes pourraient ne pas savoir comment nourrir les enfants et s'en occuper s'il leur arrivait de devoir assumer ces rôles au cas où les femmes au foyer sont tuées ou blessées à la suite d'une catastrophe.*

Dans certains cas les crises peuvent donner à la possibilité de changer certaines normes sociales, par exemple :

- *Dans les situations de conflits ou même quand les hommes s'absentent, les femmes sont obligées de commencer à jouer de nouveaux rôles qui peut même leurs donner plus de pouvoir ou plus de place dans la sphère publique.*

C'est fort de tous ces constats que le projet Empowerment des femmes et des filles Gouvernance de la Société civile de CARE Mali entend initier dans ses zones d'intervention (Ségou, Mopti et Tombouctou) une étude approfondie, d'analyse participative relative à l'impact des crises et catastrophes sur l'autonomisation des femmes et filles. L'étude sera menée à travers des séries d'analyses participatives sur la vulnérabilité des femmes aux crises afin d'appréhender les crises spécifiques à chaque zone susceptible d'affecter les femmes /filles. Cette analyse permettra à l'équipe du Projet GEWEP Mali de développer de façon participative avec les élus communaux/autorités villageoises et les organisations de femmes (GMJT/Réseaux MJT) des stratégies adaptées aux réalités socio-économiques et politique de mitigation des effets des crises/catastrophes sur l'autonomisation des femmes et des filles.

Ce document se présente comme suit. La section II présentera l'étendue de l'étude et la démarche méthodologique. La section III fera une revue de la littérature sur la problématique de l'autonomisation des femmes et les crises/catastrophes et conflits. La section IV présentera les principaux résultats de l'étude.

II.- Etendue et démarche méthodologique

2.1.- Etendue de l'étude

2.1.2. Objectifs et résultats attendus

2.2.2.1.- Objectifs

L'objectif de cette étude est d'identifier les impacts des crises sur l'autonomisation des femmes et filles en vue de développer des stratégies et incitatives idoines de renforcement de leur résilience.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Identifier dans chaque région /commune, les crises /catastrophes potentielles liées aux changements climatiques/ conflits ;
- ✓ Analyser les crises /catastrophes / conflits potentielles et dégager de façon participative celles qui affectent considérablement les conditions de vie des femmes et des filles ;
- ✓ Identifier les manifestations des crises sur l'autonomisation des femmes ;
- ✓ Recueillir les opinions des femmes sur leur vécu des crises ;
- ✓ Cerner les mécanismes mis en place pour prévenir et gérer les crises et chocs, les changements significatifs avec des justifications, les suggestions d'amélioration ;
- ✓ Identifier les activités menées par les femmes avant les crises et comment ces activités ont été affectées par les différentes crises ;
- ✓ Mesurer le niveau d'autonomisation atteint par les femmes à travers les intervenants CARE et les autres partenaires... ;
- ✓ Identifier les domaines d'insuffisances persistants des femmes après les crises et proposer des solutions pertinentes ;
- ✓ Vérifier l'impact des différents appuis et formations sur l'amélioration de leur situation ;
- ✓ Amener les principales bénéficiaires à décrire leurs difficultés ;
- ✓ Proposer de façon participative des alternatives pour favoriser l'autonomisation des femmes à travers des activités spécifiques concourant à l'atteinte de cet objectif.

2.2.2.2.- Résultats

En termes de résultats attendus on a :

- ✓ Les crises potentielles liées au changement climatique et conflits sont cernées à travers la revue documentaire ;
- ✓ Les crises potentielles affectant spécifiquement les conditions de vies des femmes et filles sont identifiées
- ✓ Les domaines spécifiques de manifestations des crises sur l'autonomisation des femmes sont identifiés (entre autre : la liberté de mobilité, l'exercice des activités économiques, le pouvoir de décision de la femme, les rôles/responsabilités /taches des femmes dans la société, leur estime de soi, la contribution à la prise en charge des besoins des ménages, les catégories/types de violences basées sur le genre...etc.)
- ✓ Les femmes ont donné leurs appréciations de cette situation
- ✓ Les activités menées par les femmes sont identifiées ainsi que les effets des crises sur ces activités
- ✓ L'impact des crises sur l'autonomisation des femmes est clairement décrit
- ✓ Des mécanismes fonctionnels sont identifiés pour atténuer /éviter les conséquences néfastes des crises
- ✓ sur l'autonomisation des femmes d'un côté et de l'autre côté renforcer les acquis (positifs) pour améliorer leur situation

2.1.1. Zone d'intervention

Le champ de l'étude constitue les zones d'intervention du projet PEF-GS. Ce projet couvre 30 nouvelles communes dans les régions de **Ségou**, **Mopti** et **Tombouctou** et vise une amélioration des conditions socio-économiques et politiques de 150 000 femmes et filles de 15 à 49 ans vulnérables et /ou marginalisées dont 92 500 filles des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou. Ces nouvelles communes sont :

Tableau 1 : Zone de l'étude

REGIONS	COMMUNES
SEGOU	<ul style="list-style-type: none">• Siribala• Pogo• Konodimini• Diganidougou• Baguindadougou

REGIONS	COMMUNES
	<ul style="list-style-type: none"> • N'Koumandougou • Togou • Boussin • Diouna • Katièna
MOPTI	<ul style="list-style-type: none"> • Mopti • Lowol Gueou • Bassirou • Doucombo • Soroly • Metoumou • Dogani Bere • Pignari Bana • Niansanarie • Koulogon Habe
TOMBOUCTOU	<ul style="list-style-type: none"> • Télé • Kaneye • Kirchamba • Haibongho • Binga • Dianké • N'Gorkou • Koumaira

2.2. Démarche Méthodologie

2.2.1 Populations cibles

Cette étude a été participative. Pour cela, elle a concerné plusieurs catégories de population cibles notamment :

- Les élus communaux
- Les autorités villageoises (chefs villages, les sous-préfets)
- Les partenaires (organisations de femmes (GMJT/Réseaux MJT), autres ONG)
- Les femmes/filles en âge de procréer ;
- Les hommes engagés;
- L'équipe projet;
- Les structures étatiques en charge des questions de crises/conflits, changement climatique autonomisation des femmes filles (Ministère de promotion de la femme, Ministère en charge du développement social...)

2.2.2.- Méthodologie

La méthodologie a consisté à faire une étude mixte à la fois quantitative et qualitative. La phase préparatoire de l'étude a regroupé plusieurs activités, à savoir (i) la tenue de rencontres de briefing et de cadrage sur la base d'un rapport de démarrage, (ii) la revue documentaire, (iii) l'identification des groupes cibles à rencontrer (échantillonnage), (iv) l'élaboration des outils de collecte des données. Dans le souci de faire un recoupement des informations collectées, plusieurs outils de collecte ont été combinés à savoir le guide d'entretien individuel, le guide de *focus group* et fiche d'enquête individuelle. Ces outils de collecte des données ont été adaptés en fonction des parties prenantes.

a.- Etude quantitative

L'étude a été réalisée dans les zones d'intervention du projet PEF-GS notamment dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou. Dans chaque région, 10 villages ont été échantillonnés de façon aléatoire. Toutefois, certains villages ont été remplacés de concert avec les responsables du projet pour des raisons sécuritaires et de l'accessibilité géographique.

Un questionnaire quantitatif a été administré auprès des femmes dans les localités d'intervention du projet.

La formule suivante a été utilisée pour déterminer le nombre de femmes (n) à interroger en fonction de la marge d'erreur (d) que l'on peut tolérer sur une proportion de réponses p :

$$n = \frac{p(1-p)t^2}{d^2}$$

Avec :

- n = taille de l'échantillon
- t= niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite (pour un niveau de confiance de 95%, t = 1.96, pour un niveau de confiance de 99%, t= 2.575)
- p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique (lorsque inconnue, on utilise p = 0.5 ce qui correspond au cas le plus défavorable c'est-à-dire la dispersion la plus grande)
- d= marge d'erreur tolérée (par exemple on veut connaître la proportion réelle à 5% près)

Sur la base de cette formule, avec une précision de 4,16% et une prévalence p de 0,5, la taille de l'échantillon s'élève à 600 femmes en âge de procréer.

Tableau 2 : Estimation du nombre de femmes à enquêter

Marge d'erreur (d)	4,16%
Proportion (p)	0,5
Niveau de confiance (t)	2,03881244
Taille	600

Dans une telle enquête, l'idéal est de faire une méthode par prorata pour déterminer la taille de l'échantillon. Cependant, étant donné qu'il existe une très grande disparité entre les zones d'intervention en termes de population de femmes en âge de procréer, le même nombre de femme a été enquêté dans chaque région. Cela a permis de garantir une taille minimale d'échantillon de 200 femmes dans chaque région. Dans chaque enquêté village, un échantillon de 20 femmes a été sélectionné de façon aléatoire.

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon par région

REGION	Villages	Taille de l'échantillon Femme prévue	Taille de l'échantillon Femme réalisée	Taux de couverture
SEGOU	10	200	164	82%
MOPTI	10	200	180	90%
TOMBOUCTOU	10	200	200	100%
TOTAL	15	600	544	91%

Le taux de couverture globale de l'enquête quantitative est de 91%. Ce taux est satisfaisant et l'écart s'explique par le contexte sécuritaire de certaines localités de l'échantillon.

b.- Etude qualitative

Pour le volet qualitatif de l'évaluation, des entretiens individuels et des focus groupes de discussion ont été organisés.

La répartition des entretiens individuels et des focus par région est la suivante :

Tableau 4 : Entretien individuels (EI) et Focus groupe (FG) réalisés

Région	EI	FG	Total
Ségou	23	8	31
Mopti	21	9	30
Tombouctou	36	10	46
Total	80	27	107

Ainsi, au total 80 entretiens individuels et 27 focus ont été réalisés dans les zones d'intervention du projet, soit 31 à Ségou, 30 à Mopti et 46 à Tombouctou.

2.3.- Consentement éclairé

Les enquêteurs se sont adressés aux personnes cibles des deux études (quantitative et qualitative) avec une notice d'information et de consentement. Cette notice d'information et de consentement a été insérée dans chaque outil de collecte. Ce formulaire de consentement des participants à l'étude fournissait des informations sur le but de l'étude, les procédures de l'enquête, les risques potentiels, les avantages, la longueur de l'entretien et la confidentialité des informations fournies. Les cibles ont été informées de leur droit de renoncer à leur participation à l'enquête à tout moment ou pour toute raison quelconque sans sanction ni pénalité. Le formulaire de consentement libre et éclairé a été expliqué en intégralité par les enquêteurs. Après l'obtention verbale du consentement libre et éclairé de chaque cible les enquêteurs ont signé et daté le formulaire.

2.4. Organisation administrative et pratique

2.4.1- Direction de l'étude

L'étude a été réalisée par l'équipe de DD Conseils sous la supervision de l'équipe projet de PEF-GS de Care Mali.

2.4.2.- Équipe de collecte, formation, pré-test et organisation de la collecte

La collecte des données a été assurée par les enquêteurs recrutés par DD Conseils. La formation s'est étalée sur deux jours. Elle a porté sur la méthodologie et l'utilisation des outils de collecte (quantitatif et qualitatif). Au cours de cette formation, les outils ont été parcourus afin d'expliquer les différentes questions et filtres. Toutes les questions ont été traduites dans les langues locales. Chaque enquêteur a participé à des jeux de rôle afin de lui permettre de mieux

assimiler l'administration des outils. Ces jeux de rôle ont permis à l'équipe responsable de la formation de donner des astuces pour une bonne administration des outils de collecte.

À l'issue de la formation, les enquêteurs se sont rendus sur le terrain pour pré-tester les outils. L'objectif du pré-test était de permettre aux agents de collecte de se familiariser avec les outils en situation réelle d'interview. À l'issue de cet exercice de pré-test, les feedbacks ont permis d'améliorer et de corriger.

L'équipe de DD Conseils a donné un appui technique permanent en résolvant les problèmes rencontrés sur le terrain. Cet appui technique a été fourni durant toute la collecte.

2.4.3.- Saisie et nettoyage des données

Le logiciel CSPRO a été utilisé pour la saisie des données quantitatives. Le logiciel SPSS a permis de les apurer et de les analyser. Le nettoyage des données s'est déroulé concomitamment avec l'analyse.

Des matrices d'exploitation ont été créées sous Microsoft Excel pour saisir les données qualitatives. Leurs synthèses ont permis de procéder aux analyses appropriées.

2.4.4.- Analyse des données et rédaction du rapport

L'analyse des données et la dernière phase d'apurement des données se sont faites alternativement.

III. Revue de la littérature

III.1.- Concepts : Définition de l'autonomisation économique des femmes

Cette section s'inspire de la définition des Nations Unies sur l'autonomisation économique des femmes. En effet, un certain nombre de règles et de normes reconnues au niveau international se rapportent à l'autonomisation économique des femmes. Cet encadré ci-dessous présente les plus connus.

Les engagements du Programme d'action de Beijing :

- Promouvoir l'indépendance économique des femmes, notamment par l'emploi, et éliminer le fardeau de plus en plus lourd que la pauvreté continue de faire peser sur les femmes, en s'attaquant aux causes structurelles de la pauvreté par des changements de structures économiques assurant à toutes les femmes, notamment aux rurales, l'égalité d'accès, en tant qu'agents essentiels du développement, aux ressources productives, aux possibilités de promotion et aux services publics (Annexe 26).
- Assurer l'accès égal des femmes aux ressources économiques, notamment à la terre, au crédit, à la science et à la technique, à la formation professionnelle, à l'information, à la communication et aux marchés, en tant que moyen de favoriser la promotion des femmes et des filles et le renforcement de leur pouvoir d'action, y compris en leur donnant les moyens de tirer parti de ces ressources, notamment grâce à la coopération internationale (Annexe 35).
- Établir des programmes et des stratégies multisectoriels tenant compte des sexospécificités pour mettre fin à la subordination sociale des femmes et des filles et leur assurer davantage de moyens d'action et l'égalité... (dans « Mesures à prendre »).

La Convention de l'OIT concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques de 2011 propose un ensemble historique de standards internationaux destinés à améliorer les conditions de travail de dizaines de millions de travailleurs domestiques dans le monde, dont une très large majorité de femmes et de filles. Elle exige que leurs droits fondamentaux soient identiques à ceux des autres travailleurs : des heures de travail raisonnables, un repos hebdomadaire d'au moins 24 heures consécutives, une limitation du paiement en nature, des informations claires sur les conditions d'emploi, ainsi que le respect des principes et droits fondamentaux des travailleurs, dont la liberté de s'associer et de négocier collectivement.

La Recommandation de l'OIT concernant les socles nationaux de protection sociale de 2012 confirme que l'accès à la sécurité sociale est un droit et une nécessité pour le développement, ainsi qu'un outil important de promotion de l'égalité des sexes.

Les quatre conventions essentielles de l'OIT ayant trait à l'égalité entre hommes et femmes sont les suivantes : la Convention (no. 100) sur l'égalité de rémunération, 1951, la Convention (no. 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, la Convention (no. 156) sur

les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981, et la Convention (no. 183) sur la protection de la maternité, 2000. Les conventions n°s 100 et 111 font aussi partie des huit conventions fondamentales de l'OIT, lesquelles sont promues dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes contient des dispositions sur l'emploi en son article 11, sur les avantages économiques et sociaux en son article 13 et sur les femmes rurales en son article 14.

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels garantit aux hommes et aux femmes la jouissance des mêmes droits économiques, sociaux et culturels. Il prône des salaires équitables et une rémunération égale à travail égal, sans distinction d'aucune sorte. Il protège notamment les femmes contre des conditions de travail inférieures à celles des hommes et leur assure un salaire égal à celui des hommes pour un travail identique.

<http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/economic-empowerment/global-norms-and-standards>

III.2- Quelques études sur l'autonomisation des femmes

Diverses études et rapports ont été élaborés sur la problématique de l'autonomisation des femmes et des filles. Tous ces auteurs et acteurs sont unanimes sur le fait que l'autonomisation des femmes est avant tout un moyen pour éradiquer la pauvreté à travers la participation pleine et entière des femmes au devenir de la société.

En 1993, **Carolyn Medel-Añonuevo** et ses collaborateurs dans un séminaire dont le thème est la suivante : « *Femmes, éducation et autonomisation : voies menant à l'autonomie* » prouvent que les programmes d'éducation visant l'autonomisation des femmes doivent intégrer les quatre composantes suivantes : les problèmes des sexes, les activités orientées vers le travail, l'alphabétisation et le calcul, et les principes de la conception d'un programme d'études

En 2008, l'ONG AGIR a réalisé une étude sur « *l'autonomisation des femmes Africaines* ». Les résultats de cette étude attestent que l'égalité homme/femme et l'autonomisation des femmes constituent un problème majeur dans presque tous les pays en Afrique. Le document préconise une alliance de grande envergure pour promouvoir l'autonomisation des femmes en Afrique grâce à la mobilisation de la volonté politique, l'application des conventions existantes ou l'adoption de conventions, lois et politiques plus contraignantes ainsi que des liens entre ces efforts et ces stratégies effectives de mise en œuvre (mécanismes de compte rendu, implications plus grandes des hommes dans l'exécution des stratégies permettant l'autonomisation des femmes). Il ressort également du document qu'une fois que les femmes ont accès à l'éducation et

à la formation, à des actifs productifs tels que la terre, les crédits et les technologies économisatrices de temps vont constituer une condition indispensable à la réalisation d'un taux de croissance annuel de 7%, nécessaire pour atteindre les OMD en Afrique. L'autonomisation des femmes est déterminante pour améliorer le niveau de nutrition, accroître la production et la distribution de denrées alimentaires et de produits agricoles.

Mme Stéphanie Vallée (2011) dans son rapport sur « *L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone* » montre que l'intervention du législateur peut donner une accélération décisive au processus d'autonomisation économique des femmes déjà entrepris dans plusieurs pays. Les parlementaires ont en effet un rôle essentiel à jouer dans la mise en place d'un environnement social, juridique et économique propice à une plus grande autonomie des femmes. Elle prouve également que le réseau des femmes parlementaires peut jouer pour une plus grande autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone.

En **2011**, dans un document de réflexion sur l'autonomisation des femmes, on note que, renforcer l'autonomisation économique des femmes est une condition indispensable à l'instauration d'un développement durable et d'une croissance pro-pauvres et à la réalisation de tous les OMD. En même temps, c'est une question de droits et de la construction de sociétés équitables. Assurer aux femmes un accès plus équitable aux ressources et aux services – terre, eau, technologie, innovation, crédit, services bancaires et financiers – permettra de renforcer leurs droits, d'accroître la productivité agricole, de faire reculer la faim et d'améliorer la croissance économique.

Mlle Annelise SERY (2012) a travaillé sur « *Le micro crédit : L'empowerment des femmes ivoiriennes* ». Elle trouve que les femmes ivoiriennes se trouvent confrontées à des problèmes d'exclusion, de mise à distance avec un réel problème d'accès aux ressources. La microfinance, notamment en Côte d'Ivoire, se veut une alternative en procurant aux femmes pauvres, un droit au crédit afin de se constituer une épargne et investir dans des activités génératrices de revenus. Ce qui leurs sera un gain de pouvoir qui pourrait leur permettre d'être autonomes et lutter contre la pauvreté féminine.

Michelle Bachelet (2012) a également travaillé sur le thème : « Autonomisation économique des femmes ». Elle montre que l'autonomisation et l'élargissement des droits des femmes rurales,

ainsi que leur accès à la terre, aux pouvoirs, aux opportunités et aux choix, permettent de développer les économies, renforcer la sécurité alimentaire et améliorer les perspectives pour les générations actuelles et futures.

Au Mali dès le début de la crise de 2012, l'ONU Femmes a réalisé plusieurs activités en faveur de l'autonomisation des femmes dont l'exemple réussi des « Cases de la Paix », où la délégation a pu observer l'implication effective des femmes dans le processus de paix, à travers leur participation aux activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, au niveau national plusieurs ONG notamment CARE Mali et le gouvernement travaillent sur l'autonomisation des femmes. Le PEF-GS en est un exemple pour le CARE Mali. Pour le Gouvernement, le Projet Autonomisation des femmes et le dividende démographique dans le Sahel (SWEDD) a été officiellement lancé en 2016. SWEDD est un projet dont l'objectif est d'accélérer la transition démographique, de façon à atteindre le dividende démographique tout en réduisant les inégalités de genre dans les pays du Sahel. Ce projet a été financé par la Banque mondiale.

III.-3 Crises et autonomisation des femmes

Peu de travaux de recherches existent sur l'impact des crises sur l'autonomisation des femmes et des filles. Cette section se propose de faire la synthèse de quelques déclarations sur les crises et l'autonomisation des femmes et dans le cas du Mali.

Il faut noter qu'au Mali les violences faites aux femmes et aux filles qu'elles soient physiques, verbales, morales, psychologiques, sexuelles et économiques constituent aujourd'hui une grave menace à l'autonomisation des femmes. La crise sécuritaire et humanitaire a abouti à un bouleversement sociétal. Les structures de prise en charge socio sanitaire comme les centres de santé ont été complètement détruites causant ainsi la mort de plusieurs femmes en couche. La prise en charge des victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG) reste très limitée (*Déclaration de Madame ALWATA Ichata Sahi, Ministre de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant lors de la 57ème Session de la Commission de la Condition de la Femme en mars 2013*).

En mars 2013, l'ODHD et le PNUD ont effectué une étude intitulée *Impacts de la crise socioéconomique et politique de 2012 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement au Mali*. Il ressort de cette étude que les effets de la crise sécuritaire et politique se manifestent au niveau de l'ensemble du système de mise en œuvre des OMD ainsi qu'au niveau des populations. Les infrastructures sont mises à mal dans leur fonctionnement et même dans leur intégrité. Cela entraîne des restrictions dans l'offre de services sociaux de base. Les populations restées dans les zones occupées en subissent les conséquences. La scolarisation des enfants, les problèmes de santé de la reproduction, de suivi des maladies chroniques ainsi que des questions d'accès à la nourriture sont lancinants. Les populations déplacées et réfugiées ont des problèmes de scolarisation de leurs enfants, des problèmes d'alimentation en raison des changements d'habitudes alimentaires, des problèmes de logement. L'économie malienne prend un coup : la crise économique s'installe en raison notamment de l'arrêt du financement des activités de développement et des difficultés du secteur privé. La conséquence en est la précarisation économique des ménages.

Dans le rapport : « *Autonomisation des femmes : le changement climatique est un facteur entravant* ». On note qu'au Mali la majorité des femmes des régions du Sud vivent continuellement dans la pauvreté et l'inégalité. Et ce sont les femmes qui sont frappées par la crise climatique. Au Mali, les paysannes produisent plus de 70% de la nourriture. A cause de leur statut, elles vont chercher de plus en plus loin le bois. Ce qui alourdit encore leurs tâches domestiques.

Par ailleurs, la perte des ressources en eau, la désertification, la rareté des terres cultivables obligent les gens à partir car leurs territoires ne produisent plus assez de nourriture à cause du changement climatique. Ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus de cet exode. « C'est à ce titre que nous dirons que le changement climatique accentue les inégalités, car par manque de moyens, ces femmes s'adonnent à des activités non classiques pour obtenir de la nourriture. D'où la perte d'autonomie. Nous savons que dans la zone d'ici, avec l'orpaillage, la vente des terres joue sur l'autonomie des petits producteurs dont les femmes. C'est donc la raison pour laquelle la CAFO pense que les femmes rurales doivent jouer un rôle central dans la défense des écosystèmes forestiers et agricoles », a développé Mme Oumou Touré.

Cette étude alimentera la littérature sur l'autonomisation des femmes et les crises, catastrophes et conflits à travers des données réelles dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou.

IV.- Présentation des résultats

Cette section présente les principaux résultats de l'étude. Ces résultats proviennent des entretiens individuels auprès des différentes parties prenantes, des focus groupes auprès des femmes et des questionnaires quantitatifs individuels administrés auprès des femmes (**544 femmes**).

4.1.- Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées

Un questionnaire quantitatif a été enregistré auprès des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) dans les différentes zones d'intervention du projet. La majorité de ces femmes sont mariées (79,6%). Elles sont en majorité sans niveau d'instruction (78,3%). Seulement une proportion de 11,4% d'entre elles savent lire et écrire dans une langue quelconque locale. Parmi ces femmes enquêtées, on note seulement 3,9% de déplacée ou réfugiée suite au conflit du nord et du centre. Par ailleurs, une proportion de 14,3% n'adhère à aucune association ou groupement de femme. Une proportion de 26,3% des enquêtées sont membres du mouvement MJT tandis que 39,5% sont membres d'autres associations féminines (cf. Tableau 3).

Par ailleurs, les statistiques montrent que les femmes enquêtées dans la région de Ségou travaillent principalement dans l'agriculture et les petits commerces. A Mopti, c'est de de l'agriculture, de l'élevage et des petits commerces. A Tombouctou, les femmes enquêtées exercent dans le domaine de l'artisanat et les petits commerces.

Tableau 5 : Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées

Caractéristiques	Région							
	Ségou		Mopti		Tombouctou		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Statut Matrimonial								
CELIBATAIRE	12	7,3%	11	6,1%	11	5,5%	34	6,3%
MARIEE	141	86,0%	152	84,4%	140	70,0%	433	79,6%
VEUVE	11	6,7%	13	7,2%	44	22,0%	68	12,5%
DIVORCEE	0	0,0%	4	2,2%	5	2,5%	9	1,7%
TOTAL	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%
Niveau d'instruction								
AUCUN	124	75,6%	124	68,9%	178	89,0%	426	78,3%
PRIMAIRE	39	23,8%	34	18,9%	17	8,5%	90	16,5%
SECONDAIRE	1	0,6%	19	10,6%	5	2,5%	25	4,6%
SUPERIEUR	0	0,0%	3	1,7%	0	0,0%	3	0,6%
Total	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%

Caractéristiques	Région							
	Ségou		Mopti		Tombouctou		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Pouvez-vous lire et écrire dans une langue quelconque locale?								
OUI	24	14,6%	20	11,1%	18	9,0%	62	11,4%
NON	140	85,4%	160	88,9%	182	91,0%	482	88,6%
Total	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%
Etes-vous/étiez-vous une déplacée ou réfugié suite au conflit du nord?								
OUI	9	5,5%	9	5,0%	3	1,5%	21	3,9%
NON	145	88,4%	157	87,2%	189	94,5%	491	90,3%
ND	10	6,1%	14	7,8%	8	4,0%	32	5,9%
Total	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%
Pourriez-vous nous dire parmi les associations listées dans le tableau, lesquelles êtes-vous membre ? (PROPORTION DE OUI)								
GROUPEMENT MJT	138	84,1%	0	0,0%	5	2,5%	143	26,3%
RESEAUX MJT	40	24,4%	0	0,0%	54	27,0%	94	17,3%
GROUPEMENTS DE JEUNE FILLES	3	1,8%	0	0,0%	6	3,0%	9	1,7%
ASSOCIATION MIXTE JEUNE	2	1,2%	9	5,0%	21	10,5%	32	5,9%
ASSOCIATION DE FEMMES	12	7,3%	86	47,8%	117	58,5%	215	39,5%
AUCUNE ASSOCIATION/GROUPEMENT	8	4,9%	22	12,2%	48	24,0%	78	14,3%
AUTRE	1	0,6%	44	24,4%	1	0,5%	46	8,5%
Occupation principale								
PAS D'OCCUPATION	5	3,0%	13	7,2%	46	23,0%	64	11,8%
AIDE FAMILIAL	2	1,2%	5	2,8%	24	12,0%	31	5,7%
ELEVE/ETUDIANT	5	3,0%	3	1,7%	0	0,0%	8	1,5%
AGRICULTEUR	60	36,6%	61	33,9%	4	2,0%	125	23,0%
OUVRIER AGRICOLE	1	0,6%	0	0,0%	1	0,5%	2	0,4%
OUVRIER JOURNALIER	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	1	0,2%
ELEVEUR	2	1,2%	13	7,2%	1	0,5%	16	2,9%
ARTISAN	0	0,0%	24	13,3%	72	36,0%	96	17,6%
PERSONNEL DE MAISON	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,4%
COMMERÇANT DETAILLANT	22	13,4%	29	16,1%	40	20,0%	91	16,7%
COMMERÇANT GROSSISTE	4	2,4%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,7%

Caractéristiques	Région							
	Ségou		Mopti		Tombouctou		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
ADMINISTRATION PUBLIQUE	0	0,0%	5	2,8%	3	1,5%	8	1,5%
ADMINISTRATION PRIVEE	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,2%
PRESTATION DE SERVICE	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%
AUTRE	54	32,9%	13	7,2%	2	1,0%	69	12,7%
ND	6	3,7%	13	7,2%	6	3,0%	25	4,6%
TOTAL	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%

4.2.- Identification des crises/conflits/catastrophes

4.2.1. Crises au sein de la communauté

Dans les localités d'intervention du projet, un certain nombre de crises, conflits et catastrophes ont été soulignés par les différentes populations cibles. Les crises/conflits/catastrophes les plus récurrents recensés dans les zones d'intervention du projet sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Liste des crises, conflits et catastrophes recensés

Mopti	Ségou	Tombouctou
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'insécurité alimentaire/La famine; 2. La mauvaise pluviométrie 3. La sécheresse ; 4. L'inondation ; 5. L'assèchement des fleuves ; 6. Le conflit agriculteur-Eleveur ; 7. L'harmattan ; 8. Le manque d'argent; 9. Le terrorisme/l'insécurité; 10. Le conflit foncier. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le manque d'eau 2. La sécheresse 3. L'insécurité alimentaire/La famine; 4. L'inondation ; 5. Le manque d'argent; 6. L'insécurité/les rébellions ; 7. Le conflit intercommunautaire ; 8. La coupe d'arbre ; 9. Les maladies ; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'assèchement du lac; 2. L'inondation; 3. Le conflit éleveur-agriculteur 4. L'épizootie¹ ; 5. La sécheresse; 6. L'absence de pâturage ; 7. L'invasion acridienne ; 8. La mauvaise pluviométrie; 9. Le Conflit armé/l'insécurité 10. L'insécurité alimentaire/la famine.

Les trois (3) régions ont en commun les crises/conflits/catastrophes suivants :

1. L'insécurité alimentaire/La famine;
2. La mauvaise pluviométrie
3. La sécheresse ;
4. L'inondation ;
5. Le conflit agriculteur-Eleveur ;
6. Le terrorisme/l'insécurité.

¹ Une épizootie (prononcé /e.pi.zo.o.ti/, ou couramment aujourd'hui, /e.pi.zo.o.si/, du préfixe épi-, du grec zôtês, « nature animale », et du suffixe -ie) est une maladie frappant, dans une région plus ou moins vaste, une espèce animale ou un groupe d'espèces dans son ensemble.

Parmi toutes les crises mentionnées, la sécheresse est celle qui a été la plus évoquée par les interviewés et dans toutes les localités.

Par ailleurs, l'assèchement des fleuves/ou lacs a été mentionné dans les régions de Mopti et de Tombouctou. L'harmattan et le conflit foncier ont été singulièrement soulignés dans les localités de Mopti. Les coupes d'arbres et les maladies ont été mentionnées à Ségou. Le manque d'argent a été souligné à Mopti et Ségou. L'absence de pâturage, l'épizootie et l'invasion acridienne ont été souligné singulièrement dans la région de Tombouctou.

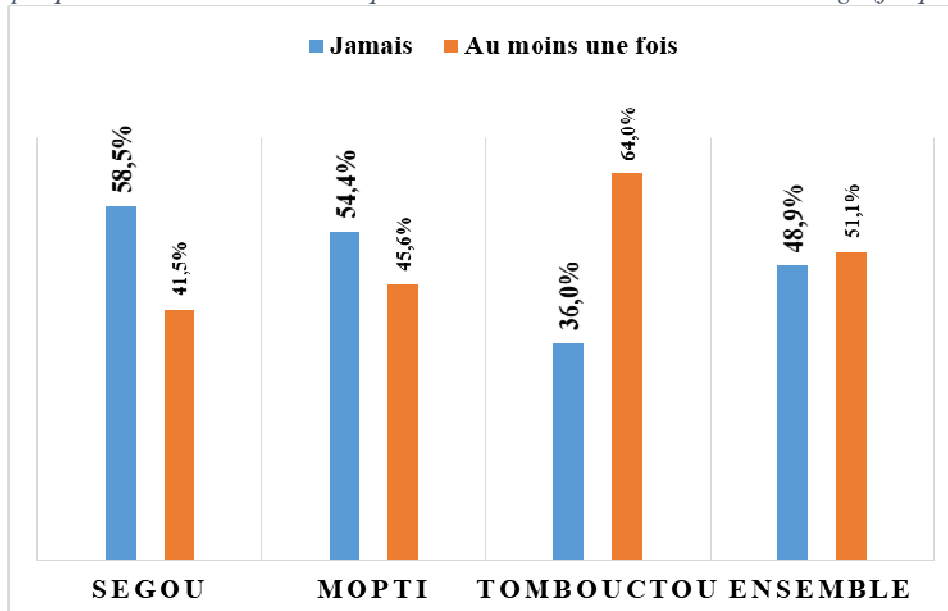
4.2.2.- Crises vécues par les ménages

De façon spécifique, l'enquête quantitative a identifié les crises ou urgences économiques au cours des 12 derniers mois et leurs fréquences au sein des ménages des femmes enquêtées.

Grave maladie brusque ou de blessure d'un membre du ménage

Les résultats mettent en exergue que 48,9% des ménages des femmes enquêtées n'ont jamais connus une grave maladie brusque ou de blessure d'un membre du ménage au cours des 12 derniers mois contre 51,1% qui l'ont connu. Dans la région de Ségou, la proportion de ménage qui n'a jamais connu une grave maladie est de 58,5% contre 41,5% à Mopti et 36,0% à Tombouctou.

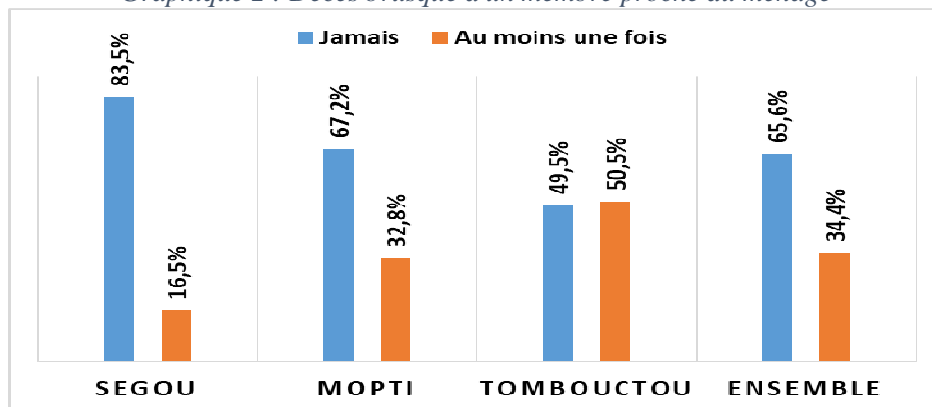
Graphique 1 : Grave maladie brusque ou de blessure d'un membre du ménage (fréquence)



Décès brusque d'un membre proche du ménage

Environ 34,4% des femmes enquêtées ont signalé au moins un cas de décès brusque d'un membre proche de leur ménage. Ce pourcentage est de 50,5% à Tombouctou contre 32,8% à Mopti et 16,5% à Ségou. La situation de Tombouctou pourrait être expliquée par le conflit armé qui sévit dans la zone depuis 2012.

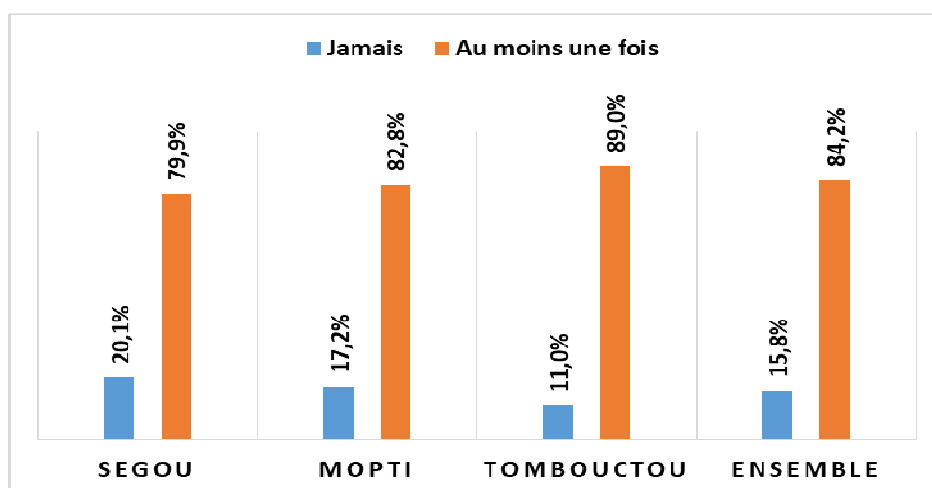
Graphique 2 : Décès brusque d'un membre proche du ménage



Crise provoquée par la sécheresse, les inondations ou autres catastrophes naturelles

Plus de 8 femmes sur 10 enquêtées (84,2%) ont affirmé que leurs ménages ont été frappés par la crise provoquée par la sécheresse, les inondations ou catastrophes naturelles au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Cette statistique est plus importante dans la région de Tombouctou (89%) suivie de Mopti (82,8%) et de Ségou (79,9%).

Graphique 3 : Crise provoquée par la sécheresse, les inondations ou autres catastrophes naturelles



Crise provoquée par le conflit armé au Nord et au centre (vols des biens et équipements, déplacement du ménage, violences, etc.)

Les crises provoquées par le conflit armé du Nord et du centre sont plus accentués dans la région de Tombouctou. En effet, 83,5% des femmes ont affirmé que leurs ménages ont été victimes de la crise provoquée par le conflit armé au nord et au centre. Tandis que cette statistique est de 6,7% dans la région de Ségou et de 93,3% à Mopti. Dans l'ensemble de trois régions enquêtées, la proportion est de 40,8%. Le faible impact de cette crise dans la région de Ségou et de Mopti pourrait être expliqué par l'échantillonnage. En effet, les zones de Ségou et Mopti concernées par le conflit armé ne font pas parti des zones enquêtées de l'étude.

Graphique 4 : Crise provoquée par le conflit armé au Nord et au centre (vols des biens et équipements, déplacement du ménage, violences, etc.)

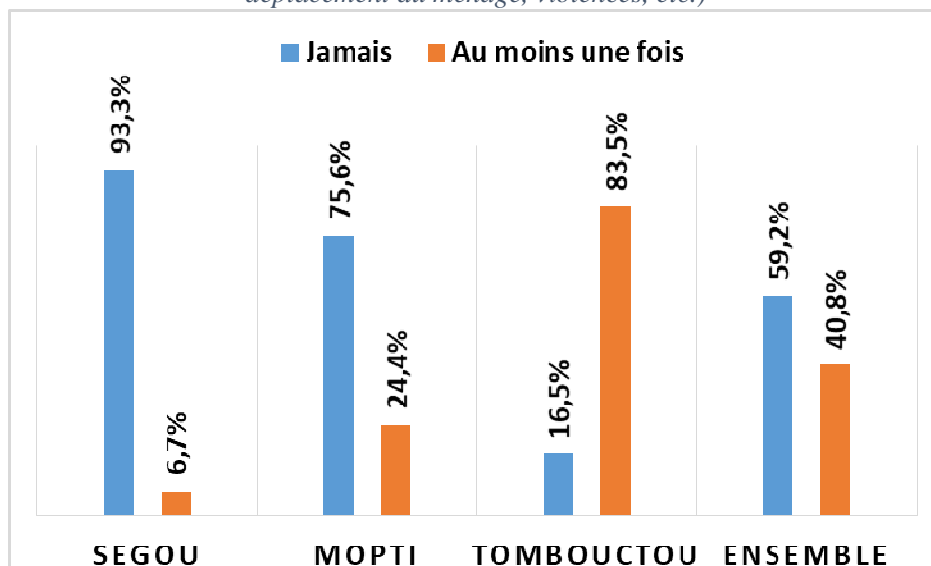


Tableau 7 : Fréquence de quelques crises vécues au sein des ménages des femmes enquêtées

CRISES	Région							
	Ségou		Mopti		Tombouctou		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Grave maladie brusque ou de blessure d'un membre du ménage								
Jamais	96	58,5%	98	54,4%	72	36,0%	266	48,9%
Une fois	50	30,5%	36	20,0%	95	47,5%	181	33,3%
Quelques fois	11	6,7%	12	6,7%	23	11,5%	46	8,5%
Plusieurs fois	3	1,8%	4	2,2%	3	1,5%	10	1,8%
Toujours	3	1,8%	1	0,6%	0	0,0%	4	0,7%
ND/NSP	1	0,6%	29	16,1%	7	3,5%	37	6,8%
Total	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%
Décès brusque d'un membre proche du ménage								
Jamais	137	83,5%	121	67,2%	99	49,5%	357	65,6%
Une fois	21	12,8%	22	12,2%	72	36,0%	115	21,1%
Quelques fois	4	2,4%	4	2,2%	16	8,0%	24	4,4%
Plusieurs fois	1	0,6%	0	0,0%	3	1,5%	4	0,7%
Toujours	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	1	0,2%
ND/NSP	1	0,6%	33	18,3%	9	4,5%	43	7,9%
Total	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%
Crise provoquée par la sécheresse, les inondations ou autres catastrophes naturelles								
Jamais	33	20,1%	31	17,2%	22	11,0%	86	15,8%
Une fois	90	54,9%	109	60,6%	88	44,0%	287	52,8%
Quelques fois	26	15,9%	5	2,8%	36	18,0%	67	12,3%
Plusieurs fois	6	3,7%	0	0,0%	34	17,0%	40	7,4%
Toujours	8	4,9%	3	1,7%	16	8,0%	27	5,0%
ND/NSP	1	0,6%	32	17,8%	4	2,0%	37	6,8%
Total	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%
Crise provoquée par le conflit armé au Nord (vols des biens et équipements, déplacement du ménage, violences, etc.)								
Jamais	153	93,3%	136	75,6%	33	16,5%	322	59,2%
Une fois	3	1,8%	8	4,4%	59	29,5%	70	12,9%
Quelques fois	0	0,0%	0	0,0%	25	12,5%	25	4,6%
Plusieurs fois	0	0,0%	0	0,0%	34	17,0%	34	6,3%
Toujours	1	0,6%	0	0,0%	30	15,0%	31	5,7%
ND/NSP	7	4,3%	36	20,0%	19	9,5%	62	11,4%
Total	164	100,0%	180	100,0%	200	100,0%	544	100,0%

4.3- Crises/catastrophes potentielles et changements climatiques et conflits

Nul n'a pas besoin de rappeler aujourd'hui l'importance du changement climatique et son lien étroit avec l'autonomisation des femmes et des filles surtout en milieu rural. En effet, les changements climatiques représentent des risques pour l'humanité toute entière. Les femmes et les filles sont les plus souvent touchées par ce fléau. Selon les travaux de ONU Femme Maghreb, les femmes et les jeunes filles en particulier consacrent un temps inestimable à la recherche de nourriture, de combustibles et d'eau, ou encore luttent pour vivre de leurs cultures, les répercussions potentielles ont encore davantage de retentissement. En présence de catastrophes naturelles, les femmes sont en réalité davantage victimes que les hommes, comme ce fut le cas lors du tsunami de 2004 en Asie, lorsque plus de 70 % des décès déplorés ont concerné les femmes.

Généralement, les effets du changement climatique se manifestent à travers des inondations, des vagues de sécheresse, des ouragans, des cyclones, l'élévation du niveau de mer ou encore des pluies torrentielles, l'assèchement des fleuves ou lacs...

Parmi les crises mentionnées dans les localités d'interventions du projet, certaines sont liées aux changements climatiques². D'autres sont liés aux différents conflits armés.

4.3.1.- Les crises ou catastrophes liées au changement climatique

La plupart des crises ou catastrophes évoqués dans les différentes localités d'intervention du projet ont un lien étroit avec le changement climatique. Il s'agit de la mauvaise pluviométrie qui occasionne les sécheresses, la famine/l'insécurité alimentaire, l'inondation, l'assèchement des fleuves/lacs, l'épizootie, l'absence de pâturage et la coupe des arbres.

En effet, les propos d'un iman dans le village de Damada (commune de Muetoumou, cercle de Badjangara). « *Cette année, les principales crises en lien avec le changement climatique chez nous sont la famine, la mauvaise pluviométrie. Au fait, il n'y a pas assez de pluie et les récoltes n'ont pas été bonnes* ». Ce même problème de pluviométrie selon le chef de village de Némme

² Le changement climatique est le fait de provoquer par la production du carbone (CO₂), un gaz à effet de serre provenant des industries, des véhicules, des forêts et savanes brûlées et même des déchets domestiques ou industriels mal gérés. Ce gaz participe à la destruction de l'atmosphère ou encore de la couche d'ozone. Et la dégradation de cette couche engendre l'augmentation des températures et la modification du climat sur l'ensemble de la planète.

dans la commune de Muetoumou, cercle de Badjangara « *Le manque de pluie a beaucoup affecté nos récoltes. Les récoltes ont été insuffisantes Il n'y a pas eu de pluie. Nous avons une bonne semence, mais l'arrêt de la pluie à tout détruit cette année* ». L'imam de la commune de Soroly à Bandiagara souligne « *S'il y a de l'eau nous pouvons cultiver beaucoup et par la suite on peut beaucoup récolter. Nous avons même de la peine à boire et en donner à nos animaux* ».

Selon le chef de village de Kokolo, « *la sécheresse nous a amené à la crise d'eau et la faim. La sécheresse provient à travers l'insécurité alimentaire et le manque d'eau potable* ».

« *Cette sécheresse est liée au manque de pluie qui affecte la culture et l'environnement et les points d'eau ce qui provoque la mal nutrition, l'exode et les conflits. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont liés à la mauvaise gestion des ressources (terre, eau) non maîtrise de la loi d'orientation agricole et l'insuffisance de passage d'animaux*». (Responsable régional suivi-évaluation de Mopti).

Concernant la crise alimentaire, la présidente du groupement MJT, Marakanibougou, Baguindadougou de Ségou affirme : « *La crise alimentaire est la crise qui sévit dans notre localité. Elle est causée généralement par le fait que les animaux rentrent dans les champs et détruisent tout* ».

A Kaban (Ségou), le représentant du chef de village souligne : « *La sécheresse est la première crise qui frappe notre localité, elle est causée par la faible pluviométrie dans la saison des pluies. La crise alimentaire est provoquée par la mauvaise récolte qui commence avant la fin de la saison sèche* ».

« *Dans notre localité, les principales crises sont le manque d'eau potable, la famine, le manque de pluie d'hivernage, le manque d'herbes. En effet, notre village compte plus de 3000 habitants, on n'a pas des puits à grande diamètre. Notre seule pompe est en panne. Il pleut moins qu'auparavant... Nous sommes affamés. Dans les grandes familles, il y a plus de 80 membres. L'exode des bras valides fait que nous ne récoltons pas de vivres suffisantes*». (Représentant des hommes engagés, Mopti, Badjangara, Muetoumou Damada).

Selon le 2^{ème} adjoint du Maire, Mopti, Bandjangara, Dogoni Béré : « *Avec la présence des roches, les peaux de ruisseaux emportent la terre avec la sécheresse, auparavant il pleuvait de*

septembre à décembre. Actuellement la pluie s'arrête à 3 mois. Le harmattan souffle fort qui joue beaucoup sur le sol ».

« Les maladies sont plus fréquentes pendant la saison des pluies. La sécheresse affecte beaucoup le jardinage des femmes dans notre localité ». (Homme engagé, Ségou, Baguindadougu Marakanibougou).

4.3.2.- Les crises ou catastrophes liées au conflit

Si certaines crises sont liées au changement climatique, d'autres sont liées aux conflits. Il faut noter que depuis le coup d'Etat du 22 mars 2012, le pays est plongé dans une crise politico institutionnelle et sécuritaire. Cette crise a eu des effets négatifs sur l'économie du pays. Le pays a connu une stagnation avec un taux de croissance réel de 0,0% contre 5,6% prévu initialement. Cela est dû principalement au recul des activités du secteur tertiaire (-6,7%) et du secteur secondaire (-2,9%). Les conditions de vie des ménages se sont dégradées suite à une hausse de l'inflation (5,3% en 2012 supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 3%). La suspension de la coopération internationale et le ralentissement de l'activité des entreprises ont entraîné d'innombrables licenciements. La crise provoquerait une augmentation du chômage et de la pauvreté. Une étude menée en décembre 2013 par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), visant à analyser l'impact de la crise de 2012 sur les conditions de vie des ménages de la région de GAO, conclut ainsi à une augmentation du taux de chômage et une détérioration des conditions de vie des ménages et en particulier celles des femmes.

Selon les interviewés, les conflits sont principalement les conflits armés/rebellions, le conflit foncier et les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. Ces différents conflits engendrent la pauvreté (manque d'argent), le ralentissement des activités, le chômage et surtout l'insécurité.

Selon le représentant du groupement des femmes MJT (Dogoni Béré, Mopti), *« Il y a eu un conflit de terre entre Borko et Dogoni à propos de 35 hectares ou chacun réclamait la propriété parce que il n'y a pas assez de terre cultivable ».*

4.3.3.- Effets du changement climatique et des conflits sur l'autonomisation des femmes et des filles

Le changement climatique et les conflits constituent un véritable frein à l'autonomisation des femmes et des filles sur le plan international et en particulier au Mali

Au Mali, en 2009, la population malienne était estimée à 14,5 millions d'habitants, dont 50,4% de femmes et plus de 70% vivant en milieu rural [Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), RGPH 2009]. L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 177 000 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 47,2 % en 2015. Les femmes sont nombreuses parmi cette population de pauvre. Le taux de pauvreté est plus accentué dans le milieu rural (53,1 %).

Les femmes vivent principalement des activités agricoles, de l'élevage, du maraichage et des petits commerces. Les effets du changement climatiques et des conflits impactent les activités de ces femmes/filles et donc sur leurs autonomisations économiques et politiques. « *Les conditions de vies des femmes sont mauvaises dans notre localité car avec les conflits, beaucoup de femmes ont peur d'aller faire le commerce où elles veulent* » dixit la représentante du MJT, Ségou.

Un rapport publié par Oxfam en juin 2009, " The Winds of Change : Climate change, poverty and the environment in Malawi " (Les vents du changement : changement climatique, pauvreté et l'environnement au Malawi) explique que les femmes sont les premières victimes du changement climatique à cause des rôles multiples qui sont les leurs en tant que paysannes, productrices de nourriture, d'eau et de bois de chauffage, et s'occupant des enfants. Le rapport explique également que celles du Malawi n'ont aucun pouvoir sur la prise des décisions et que le changement climatique accentue les inégalités. Il explique en plus que l'aggravation de la pauvreté augmentera la pression sur elles afin qu'elles se prostituent pour obtenir de la nourriture, ce qui à son tour augmentera le risque de contamination par le virus du SIDA. L'augmentation des infections par le virus, à son tour, affaiblira la capacité des populations de résister au chaos climatique.

4.4- Crises/catastrophes/conflits et conditions de vie (CDV) des femmes et des filles

4.4.1.- Conditions de vie des femmes/filles

Les femmes et les filles des zones d'intervention du projet vivent dans des conditions de vie difficile. Cette situation serait imputable à l'organisation sociale de la société malienne et surtout en milieu rural. Généralement, les femmes rurales s'occupent du foyer, de la garde et de l'entretien des enfants. En plus de cela, elles aident également leurs maris dans les travaux champêtres. Elles font aussi les petits commerces pour faire face à l'achat des condiments et de

l'éducation de leurs enfants. Elles ne participent pas généralement dans les prises de décision qui reviennent aux hommes qui sont les chefs de ménage.

Selon l'imam de Soroly, *«Chez nous, les femmes sont très fatiguées, car ce sont les femmes qui puisent de l'eau dans les puits pour faire le ménage et elles préparent en même temps, elles cultivent avec les hommes».*

Les propos du chef de village Damada, Mopti *« Les femmes de nos localités vivent dans les conditions défavorables car la pauvreté est présente dans le village. Les femmes partaient en ville pour chercher quelques choses pour pouvoir vivre. Nous avons mis un comité en place pour leur empêcher de faire cela. Cette année nous n'avons rien eu comme récolte et nous souffrons ensemble».*

L'accès à l'eau est souvent la principale difficulté dont fait face les femmes et les filles en milieu rural. Elles se déplacent souvent à des kilomètres pour aller chercher de l'eau. Par exemple dans le village de Némmé à Bandjagara, *les femmes font environ 4 Km pour aller chercher de l'eau.*

En termes de conditions de vie (CDV), la différence est que les hommes étant les détenteurs des ressources, ils sont plus favorisés que les femmes. Les hommes à travers la tradition décident de l'utilisation des ressources du ménage et ont plus accès aux financements que les femmes (Responsable régional suivi évaluation Mopti). Selon un homme engagé à Kaban, commune de Baguindougou dans le cercle de Ségou, *les CDV des femmes dans notre localité ne sont pas bonnes. En effet elles font toutes des activités fastidieuses pour contribuer dans la famille alors que de façon générale ce sont les hommes qui doivent faire ces travaux.*

4.4.2.- Impact des crises sur les conditions de vie des femmes et des filles

Les populations des différentes localités d'intervention du projet PEF-GS font face à plusieurs crises dont les principales sont la sécheresse, l'assèchement des fleuves imputable à la faible quantité pluviométrique, l'insécurité alimentaire/la famine et les conflits fonciers et entre agriculteurs et éleveurs et la crise du nord et du centre. Par ailleurs, la baisse de pluviométrie est la principale cause des différentes crises. Ces crises et conflits impactent considérablement les conditions de vie des femmes et des filles de ces localités.

Le manque de pluie et l'insécurité alimentaire ont entraîné la famine dans les localités. Cette situation affecte les conditions de vie des populations et notamment les femmes et les filles. En

effet, selon le chef de village de Némomé, Mopti « *Le manque d'eau affecte la vie des femmes. Les sources d'eau sont très éloignées de notre village. Nos femmes partent à plus de 4 km pour s'approvisionner en eau..... Les conditions de vie de nos femmes sont mauvaises car avec la mauvaise pluviométrie les femmes ne gagnent pas dans la récolte. Les filles sont obligées d'aller en exode.* ». Dans le même ordre d'idée, le responsable régional de suivi-évaluation de CARE Mali à Mopti affirme « *Les femmes en milieu rural sont vulnérables et les premières affectées par les conséquences des crises. Elles ont moins de ressources. Elles ont moins accès au financement pour mener de l'agriculture. Elles sont moins instruites et subissent toutes les conséquences de la santé sexuelle et de reproduction* ».

Les femmes et les filles vivent généralement des fruits de leurs petites activités notamment les maraichages et les ventes des produits agricoles. Ces activités sont ralenties avec les crises de pluie et la sécheresse. A titre d'illustration, selon l'imam de Soroly à Bandiagara « *Avec le manque d'eau dans nos rivières, les femmes n'arrivent pas à faire le maraichage tel que les piments, et surtout l'oignon. Présentement pour faire le maraichage, il faut creuser pour avoir de l'eau et les femmes n'ont pas cette capacité.*

« *La sécheresse c'est surtout le changement climatique qui affectent les CDV des femmes, par exemple à BORKO grâce à l'eau une femme peut gagner plus de 200 000 FCFA...* » 2^{ème} adjoint du maire de SOROLY.

Un autre avis : « *La sécheresse affecte considérablement les conditions de vie des femmes. Les femmes partent en exode, les femmes mariées font le maraichage pour trouver quelques choses à donner aux enfants* ».

Par ailleurs, les conflits (armées, fonciers et du nord et du centre) affectent également les conditions de vie des femmes de certaine localité. C'est le cas par exemple du village de Kaban, dans la commune de Baguindadouyou « *Les conditions de vies des femmes sont mauvaises dans notre localité car avec les conflits, beaucoup de femmes ont peur d'aller faire le commerce où elles veulent* » dixit la représentante du MJT ».

4.5.- Autonomisation des femmes

4.5.1.- Opinions des femmes par rapport à leur propre Empowerment

A propos de la sécurité économique des Femmes

Concernant la sécurité économique, seulement 20,4% des femmes enquêtées sont d'accord sur le fait que le seul rôle d'une femme est de prendre soin de la maison et préparer des repas pour sa famille. Pour environ de 78% des enquêtées, les femmes ont les mêmes droits que les hommes d'étudier et de travailler en dehors de la maison. La majorité des femmes enquêtées pense qu'une femme mariée doit être autorisée à travailler en dehors de la maison si elle le désire (75,2%). Elles affirment en grande majorité (84,9%) que les femmes devraient être en mesure de posséder et de contrôler les mêmes biens que les hommes (Bétail, charrette, bijoux, terres, etc). Pour 83,5% des enquêtées, les femmes devraient être en mesure de posséder de l'épargne liquide et de décider comment l'utiliser. La majorité des enquêtées (86,4%) affirment également que les femmes devraient être en mesure d'hériter et de posséder des biens ou des avoirs (par exemple, terres, bétail, maisons, bijoux, etc.) de leurs maris, pères, mères, ou d'autres parents. Cependant, environ 58,1% des femmes pensent que dans le ménage, les hommes devraient prendre les importantes décisions comme l'achat de terres ou d'autres actifs (bétail, charrette, etc), ou la construction d'une maison.

Tableau 8: Opinions des femmes sur leur propre autonomisation dans le domaine de la sécurité économique des femmes

		Fortement en désaccord	Pas d'accord	Ni en accord ou désaccord	D'accord	Fortement d'accord	ND	Total	Accord + Fort. Accord
Le seul rôle d'une femme est de prendre soin de la maison et préparer des repas pour sa famille	Effectif	91	305	15	85	26	22	544	111
	%	16,7	56,1	2,8	15,6	4,8	4,0	100,0	20,4
Les femmes ont les mêmes droits que les hommes d'étudier et de travailler en dehors de la maison.	Effectif	7	51	40	339	84	23	544	423
	%	1,3	9,4	7,4	62,3	15,4	4,2	100,0	77,8
Une femme mariée doit être autorisée à travailler en dehors de la maison si elle le désire.	Effectif	8	51	53	326	83	23	544	409
	%	1,5	9,4	9,7	59,9	15,3	4,2	100,0	75,2
Les femmes devraient être (akakan) en mesure de posséder et de contrôler les mêmes biens que les hommes. (bétail, charrette, bijoux, terres, etc)	Effectif	8	18	31	373	89	25	544	462
	%	1,5	3,3	5,7	68,6	16,4	4,6	100,0	84,9

		Fortement en désaccord	Pas d'accord	Ni en accord ou désaccord	D'accord	Fortement d'accord	ND	Total	Accord + Fort. Accord
Les femmes devraient être (akakan) en mesure de posséder de l'épargne liquide et de décider comment l'utiliser.	Effectif	8	35	24	340	114	23	544	454
	%	1,5	6,4	4,4	62,5	21,0	4,2	100,0	83,5
Les femmes devraient être (akakan) en mesure d'hériter et de posséder des biens ou des avoirs (par exemple, terres, bétail, maisons, bijoux, etc.) de leurs maris, pères, mères, ou d'autres parents.	Effectif	10	15	26	382	88	23	544	470
	%	1,8	2,8	4,8	70,2	16,2	4,2	100,0	86,4
Dans le ménage, les hommes devraient prendre (akakan) les importantes décisions comme l'achat de terres ou d'autres actifs (bétail, charrette, etc), ou la construction d'une maison.	Effectif	34	115	52	259	57	27	544	316
	%	6,3	21,1	9,6	47,6	10,5	5,0	100,0	58,1

A propos de la participation des femmes dans les sphères publiques, dans les prises de décision au niveau communautaire, ménage, etc.

La majorité des femmes (84,4%) pensent que les femmes devraient être en mesure de se présenter aux élections (communales, nationales). Environ 64,2% des enquêtées affirment que les femmes devraient être chef de l'Etat tout comme les hommes contre 35,8% qui pensent le contraire. La majorité des enquêtées (73,3%) pensent que les femmes devraient décider elles-mêmes le candidat de leur choix lors des élections, sans l'influence de leur mari. Cependant, 45,6% des femmes estiment qu'une femme ne devrait pas pouvoir être en désaccord avec l'opinion politique de son mari. Toutefois, elles trouvent que les femmes devraient avoir leur mot à dire dans les décisions importantes de la communauté (81,6%). Une proportion de 56,1% des femmes pensent qu'une femme mariée devrait obtenir la permission de son mari afin de voter. Par ailleurs, 29,4% des femmes enquêtées pensent qu'une femme ne devrait pas avoir sa place dans la prise de décisions du ménage. Environ 31,6% des enquêtées pensent également que les femmes mariées ne devraient pas être autorisés à aller aux centres alphabétisés. Enfin, pour aller à la plupart des lieux publics, une femme devrait obtenir la permission de son mari ou du chef du ménage selon 77,8% des enquêtées.

Tableau 9: Opinions des femmes sur leur propre autonomisation dans le domaine de la participation des femmes dans les sphères publiques, dans les prises de décision au niveau communautaire, ménage

		Fortement en désaccord	Pas d'accord	Ni en accord ou désaccord	D'accord	Fortement d'accord	ND	Total	Accord + Fort. Accord
Les femmes devraient être en mesure de se présenter aux élections (communales, nationales).	Effectif	5	29	29	320	139	22	544	459
	%	0,9	5,3	5,3	58,8	25,6	4,0	100,0	84,4
Les femmes devraient être chef de l'Etat tout comme les hommes.	Effectif	15	81	67	257	92	32	544	349
	%	2,8	14,9	12,3	47,2	16,9	5,9	100,0	64,2
Les femmes devraient décider elles-mêmes le candidat de leur choix lors des élections, sans l'influence de leur mari.	Effectif	15	54	49	331	68	27	544	399
	%	2,8	9,9	9,0	60,8	12,5	5,0	100,0	73,3
Une femme devrait pouvoir être en désaccord avec l'opinion politique de son mari.	Effectif	22	115	86	253	43	25	544	296
	%	4,0	21,1	15,8	46,5	7,9	4,6	100,0	54,4
Les femmes devraient avoir leur mot à dire dans les décisions importantes de la communauté.	Effectif	5	45	23	314	130	27	544	444
	%	0,9	8,3	4,2	57,7	23,9	5,0	100,0	81,6
Une femme mariée devrait obtenir la permission de son mari afin de voter.	Effectif	22	162	29	237	68	26	544	305
	%	4,0	29,8	5,3	43,6	12,5	4,8	100,0	56,1
Une femme ne devrait pas avoir sa place dans la prise de décisions du ménage.	Effectif	49	274	33	124	36	28	544	160
	%	9,0	50,4	6,1	22,8	6,6	5,1	100,0	29,4
Les femmes mariées ne devraient pas être autorisés à aller à l'école.	Effectif	44	256	39	133	39	33	544	172
	%	8,1	47,1	7,2	24,4	7,2	6,1	100,0	31,6
Pour aller à la plupart des lieux publics, une femme devrait obtenir la permission de son mari ou du chef du ménage.	Effectif	15	47	26	319	104	33	544	423
	%	2,8	8,6	4,8	58,6	19,1	6,1	100,0	77,8

4.5.2.- Effets des projets sur l'autonomisation des femmes

De façon globale, certains intervenants dans les différentes localités interviewées affirment que les femmes de leurs localités ne sont pas autonomes. Cela est dû également à l'organisation traditionnelle de la société malienne où les hommes sont au centre de toutes les décisions et

gèrent les greniers du foyer. Allant dans ce sens, selon la représentante du MJT de N'tobougou, commune de Diganidougou dans le cercle de Ségou «*Nous ne sommes pas autonomes ce sont les hommes qui nous prennent en charge et en cas de crise nous nous entraïdons dans la gestion du ménage* ».

Toutefois, il faut noter que pour un bon nombre d'intervenants, le projet PEF-GS a impacté positivement sur le niveau d'autonomisation des femmes de leurs localités à travers entre autre la mise en place des groupements féminins, le développement des activités génératrices de revenus et les micros entreprises, la maîtrise des informations sur la santé, l'alphabétisation et la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, plusieurs formes d'autonomisations existent. Selon la majorité des intervenants, les femmes sont libres de leurs mouvements. Cependant, certaines ont besoins de l'accord de leurs maris. A cause de la conjoncture économique difficile et des crises, les femmes sont libres d'exercer les activités économiques (jardinage, petits commerces...) sans contraintes. L'avènement des projets d'autonomisation dans les localités ont permis d'améliorer leurs pouvoirs de décisions au sein de leur famille et de la communauté. A titre d'illustration, « *A cause des formations faites aux femmes par les projets, elles interviennent dans la prise de décisions importantes dans la communauté* » (Imam, Marakanibougou Segou).

« *Nos femmes ont de pouvoir de décision, elles sont conviés à toutes les réunions (Maire de la commune de Konodimini)* ». « *Les femmes participent à la prise de décision car elles sont membres des associations féminines, des institutions de la commune (CGS, APE, CAFO) ainsi que du bureau communale (Maire de la commune de Diganidougou)* ». « *A travers la sensibilisation faite par les projets, nos femmes ont confiances en soi car elles pensent qu'elles peuvent résoudre tous* ». Dans toutes ces localités, les femmes et les filles contribuent fortement à la prise en charge des besoins des ménages notamment à la santé des enfants et font certaines dépenses de la maison.

4.6.- Préventions et Gestions des crises et chocs

Cette section vise à cerner les mécanismes mis en place pour prévenir et gérer les crises et chocs, les changements significatifs avec des justifications, les suggestions d'amélioration.

Des mécanismes pour prévenir et gérer les crises et chocs ont été mis en place par les localités afin d'atténuer les effets négatifs des crises et des conflits. Ces mécanismes de prévention et de gestion sont entre autres :

- la mise en place des banques de céréale pour faire face à la famine ;
- la mise en place des comités pour la gestion de l'eau ;
- la plantation des arbres ;
- la mise en place des digues pour empêcher à l'eau d'emporter les terres ;
- la mise en place des comités de gestion des conflits ;
- L'utilisation des semences améliorées de courte durée ;
- Les tontines des femmes ;
- L'intégration d'un plan de sécurité alimentaire dans les PDSEC (Programme de Développement Sectoriel de la Commune);
- Les sensibilisations et les formations sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
- Le développement des activités génératrices de revenus (AGR) ;
- Le partage d'information sécuritaire;
- Et la Mise en place d'une commission communale de prévention de litige ;

A titre d'illustration : « *Nous luttons contre la sécheresse avec le reboisement d'eucalyptus. Les femmes suivent des formations grâce à des associations ou ONG féminines pour prévenir certaines maladies et sur la santé des enfants. Pour l'insécurité, les forces de l'ordre ont donné des heures de circulation et de non circulation dans la zone. Les gens doivent faire leurs courses ou commerce avant la tombée de la nuit et après le lever du soleil* » (Homme engagé, Baguindadougou Marakanibougou).

« *On a pu lutter contre les feux de brousse en prenant des sanctions sévères contre les personnes prises en flagrant délit. Avec la faible pluviométrie, nous nous efforçons d'entretenir notre environnement en limitant la coupe abusive de bois. Pour éviter la crise alimentaire, nous conseillons aux paysans d'utiliser les semences rapides et de limiter les surfaces de cultures pour ne pas qu'ils soient trop débordés* ». (Maire de la commune de Diganidougou)

Ces mécanismes de prévention et gestion ont atténué les effets négatifs des crises dans certaines localités. Selon le chef de village de Kokolo « *Les projets nous ont aidé à faire les digues pour*

empêcher à l'eau d'emporter les terres. Avec ce mécanisme, il y a eu du changement parce que l'eau est retenue et la terre est conservée». Pour d'autres localités, il est un peu trop tôt pour observer le changement « malgré la plantation rien n'a changé parce que les arbres n'ont pas survécus. Toutefois, les activités de sensibilisation et de formation sur les VBG ont entraîné une diminution de cas de viol et agression sexuelle dans notre communauté».

4.7.- Crises et activités menées par les femmes

Cette section vise à identifier les activités menées par les femmes avant les crises et comment ces activités ont été affectées par les différentes crises.

Les femmes des zones d'intervention du projet menaient plusieurs activités pour faire face à certaines dépenses quotidiennes de leur ménage.

Ces activités sont principalement l'agriculture, le maraichage, l'embouche, l'élevage, la filature du coton, le micro entreprise de transformation et les petits commerces. Ces différentes activités n'ont pas changé de façon considérable avec les crises et les conflits. Toutefois, les crises ont entraîné une baisse du revenu de ces femmes.

Le manque d'eau et la famine ont entraîné une baisse de la production agricole et des activités maraichères. Ce qui cause une baisse du revenu des femmes. A cause de la sécheresse, dans certaines localités, les hommes creusent la terre pour que les femmes puissent avoir de l'eau afin d'arroser leurs plantations.

A cause de la mauvaise pluviométrie, les récoltes ont été mauvaises. Cela a impacté les activités de l'élevage dans plusieurs villages entraînant le décès des animaux et des volailles.

Par ailleurs, la crise a engendré de nouvelles activités dans quelques villages. C'est le cas de la teinture, la coupe et la vente de bois. Ces activités agissent négativement sur l'environnement et sur le changement climatique.

Le Mali est aujourd'hui frappé par les conflits armés. Les régions d'intervention du projet ne sont pas en marge de ces conflits. Les populations font face aujourd'hui à un problème d'insécurité. Les conflits impactent au niveau microéconomique les activités des femmes et des filles. A cause des conflits et de l'insécurité, les femmes ont souvent peur de faire du commerce.

Dès fois, elles sont limitées par des horaires de sortie dans leurs ménages ou villages. Elles ne peuvent pas souvent se rendre aux foires pour aller vendre leurs produits.

4.8.- Effets du projet PEF-GS

Cette section vise à mesurer le niveau d'autonomisation socioéconomique et politique atteint par les femmes à travers intervenants CARE et les autres partenaires...

4.8.1.- Connaissance du projet PEF-GS de CARE Mali ? OUI/NON

Plus 7 intervenants sur 10 connaissent le projet PEF-GES de CARE Mali. Ils ont connu le projet à travers :

- Les intervenants de CARE ;
- Les associations féminines;
- Et d'autres ONG ;

Selon une femme MJT « *J'ai connu le projet PEF-GS à travers son intervenant dans notre commune qui a rassemblé les femmes en associations et les ont aidés à faire des activités comme la tontine et les banques de céréales* ».

Selon une participante de focus groupe des femmes à Konodimini, Ségou « *Vraiment nos CDV ont été améliorés. CARE Mali nous a donné de l'argent pour nous aider à faire notre commerce et nous à doter d'un centre d'alphabétisation; nous sommes toutes instruites maintenant* ».

4.8.2.- Autres intervenants dans le domaine de l'autonomisation des femmes et des filles

Plusieurs autres ONG interviennent dans le domaine de l'autonomisation des femmes et des filles dans les localités d'intervention du projet selon les interviewés parmi lesquelles on a :

- YAG-TU,
- PAM,
- HDS,
- UNICEF,
- GAZ-MALI,
- RENA
- AMAPROSS
- EDUCO
- OXFAM,
- SAHEL-ECO
- etc.

4.8.3.- Appréciation de l'intervention du projet PEF-GS

Les interviewés ont positivement apprécié le projet PEF-GS dans toutes ses localités d'intervention. En effet, l'intervention du PEF à instaurer la cohésion entre les femmes tout en améliorant l'autonomisation des femmes sur toutes ses dimensions (économie, social, politique, sécurité alimentaire, plaidoyer, lutte contre les VBG ...). Grâce au projet, les femmes peuvent gérer facilement leurs argents, même faire la comptabilité dans le domaine du commerce et son intervention a consolidé la cohésion sociale.

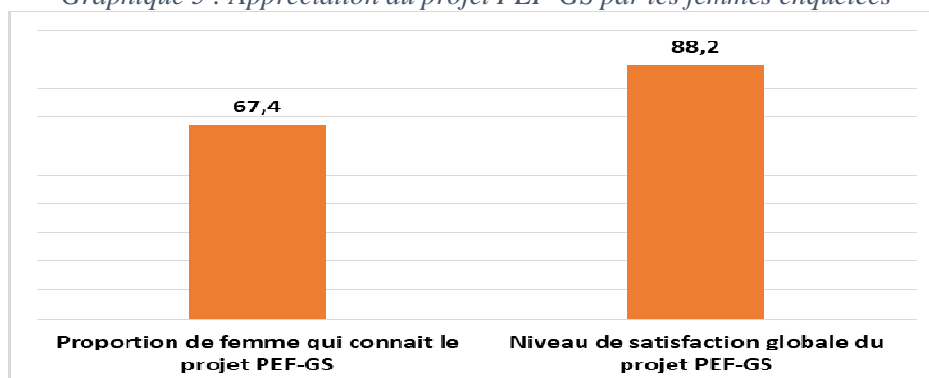
Selon le représentant du chef de village de Marakanibougou dans le cercle de Ségou, commune de Baguindadouguo « *L'intervention du projet PEF-GS a été satisfaisante. En effet, le projet a initié aux femmes de Marakanidouguo des méthodes de soins des femmes et a instauré la cohésion entre les femmes de notre localité* ».

« *PEF-GS à favoriser la cohésion entre les femmes et grâce à leur sensibilisation beaucoup d'entre elles sont devenues propriétaires de leur propre terrain. Il a apporté des idées innovantes aux femmes* ». (Maire de la commune de Diganidouguo, Ségou)

Les propos de la présidente du MJT du village de Marakanibougou, Ségou : « *A travers l'intervention du PEF-GS, il y a eu une amélioration des CDV des femmes et la cohésion entre les femmes dans notre localité* ».

La proportion des femmes enquêtées connaissant le projet PEF-GS est de 67,4% parmi lesquelles 88,2% ont affirmé être satisfait global de l'intervention du projet dans le domaine de l'autonomisation des femmes et des filles.

Graphique 5 : Appréciation du projet PEF-GS par les femmes enquêtées



4.9.- Domaines d'insuffisance des femmes après les crises

Les domaines d'insuffisance persistants des femmes après les crises sont :

- Les problèmes d'alphabétisation et d'éducation des filles;
- L'exode rural ;
- Le problème d'accès aux crédits avec les institutions financières,
- La baisse de la productivité agricole ;
- Et les problèmes d'aménagement des périmètres maraichers.

Les solutions proposées pour atténuer ces conséquences négatives :

- Mettre en place des centres d'alphabétisation des femmes et des filles ;
- Développer des activités génératrices de revenus afin de limiter l'exode rural ;
- Faciliter l'accès aux crédits aux femmes dans les institutions de microfinance ;
- Réaliser une étude afin d'identifier les facteurs explicatifs de la baisse de la productivité agricole dans les zones d'interventions du projet ;
- Mettre en place des projets d'aménagement des périmètres maraichers ;

4.10.- Alternatives pour favoriser l'autonomisation des femmes

Quelques alternatives pour favoriser l'autonomisation des femmes à travers des activités spécifiques concourant à l'atteinte de cet objectif :

- Construire des châteaux et barrages d'eau pour permettre aux femmes d'exercer leurs activités ;
- Rendre davantage facile l'accès des semences améliorées aux femmes en milieu rural;
- Développer l'approche MJT dans tout le pays ;
- Développer l'entrepreneuriat féminin ;
- Développer la synergie entre les intervenants et assurer la continuité des projets et programmes aux bénéficiaires des communautés ;
- Développer les unités de transformation des produits locaux;
- Assurer l'alphabétisation des femmes et des filles
- Faciliter l'accès aux crédits aux femmes dans les institutions de microfinance ;
- Développer des activités génératrices de revenus dans les zones d'interventions du projet
- Assurer l'accompagnement technique et financier des banques de céréales pour les femmes ;

Conclusions et recommandations

L'objectif de cette étude est d'identifier les impacts des crises sur l'autonomisation des femmes et filles en vue de développer des stratégies et incitatives idoines de renforcement de leur résilience. Pour cela, des outils quantitatif et qualitatif administrés ont été utilisés auprès de toutes les parties prenantes après une revue de la littérature.

L'étude qualitative a été réalisée auprès des élus communaux des autorités villageoises (chefs villages, les maires), les partenaires (organisations de femmes (GMJT/Réseaux MJT), autres ONG), les femmes/filles en âge de procréer, les hommes engagés, l'équipe projet et quelques structures étatiques en charge de la promotion de la femme. L'étude quantitative a été effectuée auprès d'un échantillon de 541 femmes en âge de procréer dans les trois régions d'intervention du projet PEF-GS.

Les résultats mettent en exergue que les principales occupations des femmes dans les zones d'intervention du projet sont l'agriculture, les petits commerces, l'élevage et l'artisanat (spécifiquement dans la région de Tombouctou).

Les trois (3) régions ont en commun les crises/conflits/catastrophes suivants : la sécheresse, l'insécurité alimentaire/la famine, l'inondation, les conflits (agriculture-éleveur, armés, fonciers, terrorisme) engendrant l'insécurité, l'assèchement des fleuves/lacs, la mauvaise pluviométrie, l'harmattan, la pauvreté et l'épizootie. La plupart des crises ou catastrophes évoqués dans les différentes localités d'intervention du projet ont un lien étroit avec le changement climatique. Il s'agit de la mauvaise pluviométrie qui occasionne les sécheresses, la famine/l'insécurité alimentaire, l'inondation, l'assèchement des fleuves/lacs, l'épizootie, l'absence de pâturage et la coupe des arbres. Les crises provoquées par le conflit armé au Nord et au Centre ont été plus notées dans la région de Tombouctou (86,2% des femmes). Ces conflits ont engendré la pauvreté (manque d'argent), le ralentissement des activités, le chômage et surtout l'insécurité. Les effets du changement climatique et des conflits impactent les activités de ces femmes/filles et donc sur leurs autonomisations économiques et politiques.

En ce qui concerne l'effet des crises sur les conditions de vie des ménages. Les femmes et les filles vivent dans des conditions de vie difficile imputable à l'organisation sociale de la société malienne et surtout en milieu rural. Elles s'occupent du foyer, de la garde et de l'entretien des

enfants. En plus de cela, elles aident leurs maris dans les travaux champêtres. Elles font aussi les petits commerces pour faire face à l'achat des condiments et de l'éducation de leurs enfants. Elles ne participent pas généralement dans les prises de décision qui reviennent aux hommes qui sont les chefs de ménage. A cause de leurs vulnérabilités, elles sont les plus touchées par les différentes crises, conflits et catastrophes. A titre d'illustration, travaillant principalement dans le maraichage et ensuite vivre par la vente de ces produits agricoles, la sécheresse constitue un véritable frein à leurs activités et donc à leurs épanouissement.

Concernant l'autonomisation des femmes. Les résultats montrent que les femmes ont globalement une opinion favorable en ce qui concerne leur autonomisation dans les domaines de la sécurité économique et de la participation des femmes dans les sphères publiques, dans les prises de décision au niveau communautaire, ménage, etc. En outre, selon l'avis des interviewées, ces dernières années, des progrès notables ont été réalisés grâce à l'intervention des projets (dont PEF-GS) dans le domaine de l'autonomisation. La mise en place des groupements MJT, le développement des activités génératrices de revenus et les micros entreprises, la maîtrise des informations sur la santé, l'alphabétisation et la sécurité alimentaire sont des points forts des projets soulignés par les interviewées.

Pour finir, les recommandations suivantes peuvent être formulées à l'endroit du gouvernement et ses partenaires dont les ONG :

- Construire des châteaux et barrages d'eau pour permettre aux femmes d'exercer leurs activités ;
- Rendre davantage facile l'accès des semences améliorées aux femmes en milieu rural;
- Développer l'approche MJT dans tout le pays ;
- Développer l'entrepreneuriat féminin ;
- Développer la synergie entre les intervenants et assurer la continuité des projets et programmes aux bénéficiaires des communautés ;
- Développer les unités de transformation des produits locaux;
- Assurer l'alphabétisation des femmes et des filles
- Faciliter l'accès aux crédits aux femmes dans les institutions de microfinance ;
- Développer des activités génératrices de revenus dans les zones d'interventions du projet
- Assurer l'accompagnement technique et financier des banques de céréales pour les femmes ;

Annexes

Les outils de collecte : Guide d'entretien et questionnaire

Guide d'entretien

I.- Identification du répondant

1. Nom et prénom du répondant _____
2. Poste _____
3. Région _____
4. Cercle _____
5. Commune _____
6. Village _____
7. Tel : _____ /
8. Email : _____ /

II.- Crises/catastrophes potentielles et changements climatiques/conflits

Q2.1.- Selon vous, quels sont les crises/catastrophes liés aux changements climatiques/conflits dans votre localité ?

Liste des crises/catastrophes	Changement climatique Oui/non (Justifier)	Conflits Oui/non (Justifier)	Période

Liste des crises/catastrophes	Changement climatique Oui/non (Justifier)	Conflits Oui/non (Justifier)	Période

Q2.2.- Décrire les crises/catastrophes/conflits cités ci-dessus ?

III.- Crises/catastrophes/conflits et conditions de vie (CDV) des femmes et des filles

Q3.1.- Quelle appréciation faite vous des conditions de vie des femmes/filles dans votre localité ? (Expliquer)

Q3.2.- A votre avis, y-a-t-il une différence en termes de CDV entre les hommes et les femmes dans votre localité ? (Expliquer)

--

Q3.3.- Parmi les crises/catastrophes/conflits cités ci-dessus, quels sont ceux qui affectent considérablement les conditions de vie des femmes et des filles de votre localité ?

Liste des crises/catastrophes qui affectent les CDV des femmes et filles	Justification

IV.- Crises et autonomisation des femmes

Q4.1.- Quelle appréciation faite vous de l'autonomisation des femmes/filles de votre localité ?

--

Q4.2.- De façon spécifique, quelle appréciation faite vous de l'autonomisation des femmes de votre localité dans les domaines suivants :

Domaines	Appreciation (Justification)
Liberté de mobilité	
Exercice des activités économiques,	
Pouvoir de décision de la femme (Famille, Communauté)	
Rôles/responsabilités /taches des femmes dans la société	
Estime de soi	

Contribution à la prise en charge des besoins des ménages	
Violences basées sur le genre <ul style="list-style-type: none"> 1. Excision 2. Mariage précoce 3. Les agressions physiques 4. Le viol 5. Les agressions sexuelles 6. Les maltraitements psychologiques/émotionnelles 	
Droits à la propriété	
Droit à l'héritage	

IV.- Préventions et Gestions des crises et chocs

Cette section vise à cerner les mécanismes mis en place pour prévenir et gérer les crises et chocs, les changements significatifs avec des justifications, les suggestions d'amélioration

IV.1.- Prévention

Liste des crises/catastrophes qui affectent les CDV des femmes et filles	Q4.1.1.- Quelles sont les mécanismes élaborés pour prévenir les crises et chocs dans votre localité ?	Q4.1.2.- Quels sont les changements survenus avec ces mécanismes ?	Q4.1.3.- Quels sont les justificatifs de ces changements ?	Q4.1.4.- Les recommandations et suggestions d'amélioration.

IV.2.- Gestion

Liste des crises/catastrophes qui affectent les CDV des femmes et filles	Q4.2.1.- Quelles sont les mécanismes élaborés pour gérer les crises et chocs dans votre localité ?	Q4.2.2.- Quels sont les changements survenus avec ces mécanismes ?	Q4.2.3.- Quels sont les justificatifs de ces changements ?	Q4.2.4.- Les recommandations et suggestions d'amélioration.

Liste des crises/catastrophes qui affectent les CDV des femmes et filles	Q4.2.1.- Quelles sont les mécanismes élaborés pour gérer les crises et chocs dans votre localité ?	Q4.2.2.- Quels sont les changements survenus avec ces mécanismes ?	Q4.2.3.- Quels sont les justificatifs de ces changements ?	Q4.2.4.- Les recommandations et suggestions d'amélioration.

V.- Crises et activités menées par les femmes

Cette section vise à identifier les activités menées par les femmes avant les crises et comment ces activités ont été affectées par les différentes crises.

Nom de la crise	Q5.1.- Pour chacun des crises/catastrophes/conflits cités ci-dessus, citer les activités menées par les femmes de votre localité avant les crises?	Q5.2.- Pour chacun des crises/catastrophes/conflits cités ci-dessus, citer les activités que mènent les femmes de votre localité pendant les crises?	Q5.3.- A votre avis, quels sont les impacts des différents crises/catastrophes/conflits sur les activités des femmes de votre localité?

VI.- Projet PEF-GS et autres interventions dans le domaine de l'autonomisation

Cette section vise à mesurer le niveau d'autonomisation socioéconomique et politique atteint par les femmes à travers intervenants CARE et les autres partenaires...

Q6.1.- *Connaissez-vous le projet PEF-GS de CARE Mali ? OUI/NON _____*

Q6.2.- *Comment avez-vous connu ce projet ? Que fait ce projet ?*

Q6.3.- *Connaissez-vous d'autres intervenants dans le domaine de l'autonomisation des femmes et des filles dans votre localité ? Si oui lesquels ?*

Q6.4.- *Quelle appréciation faites-vous de l'intervention du projet PEF-GS dans votre localité ?*

Q6.5.- *Quelle appréciation faites-vous globalement des autres intervenants dans le domaine de l'autonomisation dans votre localité ?*

Q6.6.- Quel est le niveau d'autonomisation atteint par les femmes grâce à l'intervention du projet PEF-GS ?

Q6.7.- Quel est le niveau d'autonomisation atteint par les femmes grâce à l'intervention des autres ONG ?

Q6.8.- Quel est votre niveau de satisfaction global du projet PEF-GS ?

Q6.9.- Avez-vous bénéficié des appuis et/ou formations du projet PEF-GS ? Si oui lesquels ?

Q6.10.- Quel a été l'impact de ces appuis et formations sur la situation des femmes ?

Q6.11.- Cet impact-a-t-il été positif ou négatif ? Justifier

Q6.12.- Quelles sont les difficultés auxquelles les bénéficiaires sont confrontés ? (Décrire ces difficultés)

VII.- Domaines d'insuffisance des femmes après les crises

Cette section vise à identifier les domaines d'insuffisance persistants des femmes après les crises et proposer des solutions pertinentes.

Q7.1.- Quelles sont les domaines d'insuffisance persistants des femmes après les crises ?

Q7.2.- Quelles sont les conséquences néfastes des crises sur l'autonomisation des femmes?

Q7.3.- Quelles solutions proposez-vous pour atténuer ces conséquences négatives ?

VIII.- Alternatives pour favoriser l'autonomisation des femmes

Cette section vise à proposer de façon participative des alternatives pour favoriser l'autonomisation des femmes à travers des activités spécifiques concourant à l'atteinte de cet objectif.

Q8.- Quelles activités proposez-vous pour favoriser l'autonomisation des femmes ? Les recommandations et suggestions ?